



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Edition CASSIS - GROSEILLE

N° 3 du 30/04/2007

Région Centre

Stades cassissier

Les stades observés actuellement en région Centre sont les suivants :

- Andéga : F3 à I1
- Black Down : I1 à I2
- Noir de Bourgogne : I1

Anthracnose

Des taches sont observables en Indre-et-Loire.

L'absence de pluie pendant la plus grande partie du mois d'avril a été défavorable au développement de cette maladie.

Après la floraison, utiliser de préférence une spécialité autorisée pour l'usage à base de dithianon (deux applications au maximum par an).

Oïdium

Pour le moment, aucune tache d'oïdium n'a été observée dans les parcelles suivies. Toutefois, les conditions météorologiques actuelles sont favorables à cette maladie.

Maintenir la protection.

Rouille

Cette maladie est assez rare dans notre région. Le champignon responsable (*Cronartium ribicola*) hiverne sur les pins à 5 aiguilles où il peut faire de graves dégâts, notamment sous forme de chancres. Ceux-ci produisent les spores contaminatrices pour les Ribes. La contamination de ces derniers a lieu au printemps (avril) à la faveur de températures fraîches (optimum : 12°C) et d'une hygrométrie élevée. Une fois installée sur les cassissiers, la maladie peut avoir jusqu'à 7 générations étalées de mai à octobre. Les dégâts sur Ribes, notamment sur cassis en cas de forte attaque, se traduisent par une chute prématurée des feuilles. En fin d'été apparaissent sur les Ribes les spores spécifiques qui vont contaminer les pins. Les produits autorisés contre l'anthracnose le sont aussi contre la rouille.

Intervenir en cas de détection de symptômes sur une parcelle.

Pour éviter l'extension de cette maladie, il est impératif de détecter la présence de pins à cinq aiguilles dans l'environnement proche des parcelles de cassissiers et d'éliminer les arbres présentant des chancres.

Acarien jaune

Ce ravageur n'est pas encore observé.

Surveiller son apparition, notamment dans les parcelles où un traitement contre les tordeuses a été réalisé. Pour le moment, aucune intervention n'est justifiée.



Source : <http://www.inra.fr/hyp3/>

Acarien jaune (*Tetranychus urticae*) : femelles et œufs

Pucerons

Des pucerons verts sont observés dans la plupart des parcelles suivies.

A de rares exceptions près, les populations demeurent en dessous du seuil d'intervention.

Les auxiliaires s'installent et leurs populations commencent à augmenter.

Maintenir une surveillance des parcelles.

Une intervention n'est justifiée que si au moins 40 % des pousses sont occupées et cela en l'absence d'auxiliaires en quantités importantes.

Si une intervention s'avère nécessaire, utiliser de préférence un produit à base de pyrimicarbe afin de préserver la faune auxiliaire (une application au maximum par campagne).

Tordeuses et autres chenilles

La présence de chenilles de tordeuses et de défoliatrices continue d'être observée.

Une intervention n'est justifiée qu'en cas de fortes attaques.

Pour obtenir une efficacité maximale du produit, intervenir sur jeunes chenilles.



SRPV Centre - 93, rue de Curembourg - 45404 FLEURY LES AUBRAIS Cédex

Tél : 02.38.22.11.11 - Fax : 02.38.84.19.79 - Mél : SRPV.DRAF-CENTRE@agriculture.gouv.fr - Notre site : www.srpv-centre.com

Toute reproduction, même partielle, est soumise à notre autorisation

Diffusé en collaboration avec FREDON CENTRE (Art. L 252-1 à L 252-5 du Code rural)